



Note A Monsieur le Ministre

Objet : Question du Sahara/ Rencontre avec l'Ambassadeur, Directeur du Département Afrique du Nord/Moyen-Orient au Ministère français des Affaires Etrangères.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai reçu, à sa demande, M. Jean-françois Girault, Ambassadeur, Directeur du Département Afrique du Nord/Moyen-Orient au Ministère français des Affaires Etrangères, en présence de M. Azzeddine Farhane, Directeur des Nations Unies et des Organisations Internationales. L'entretien a porté sur la question du Sahara marocain, et la crise syrienne.

I. Question Nationale :

Au cours de cette réunion, M. Girault, qui a reçu M. Christopher Ross, Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour le Sahara, lors de sa visite à Paris, m'a fait part de ce qui suit :

- M. Ross juge que sa Mission a été intéressante où « il a fait l'avocat d'un processus avec l'obligation de neutralité » ;
- M. Ross estime qu'il appartient au Maroc de « séduire les populations sahraouis de son Plan d'Autonomie », et « plus que le Plan d'Autonomie séduira les populations, plus qu'il s'imposera comme solution », a-t-il précisé ;
- L'Envoyé Spécial pour le Sahara estime que « l'Algérie est un ingrédient majeur dans la recherche de la solution politique » ;
- Or l'Algérie est convaincue qu'il n'y aura pas de solution au différend sur le Sahara sans l'exercice du droit à l'autodétermination.

En réaction, j'ai souligné les éléments ci-après :

Après avoir présenté un briefing sur les messages transmis par l'Algérie à M. Ross (les préoccupations de l'Algérie au sujet du trafic de drogue, les attaques de la presse marocaine à la classe politique algérienne et la position figée de l'Algérie sur le mécanisme de recherche de la solution politique, j'ai fait les trois commentaires, ci-après, au sujet de la réaction de M. Ross aux autorités françaises :

1. Au niveau de la démarche:

- M. Ross est en fait dans une logique de gestion de processus et loin de la recherche de la solution politique ;
- M. Ross devrait apporter la valeur ajoutée du médiateur, en proposant un schéma de la solution politique voulue et recherchée par le Conseil de Sécurité ;
- M. Ross fait une lecture biaisée des Résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU qui définissent les paramètres de la solution politique (prééminence de l'Initiative marocaine d'Autonomie, l'esprit de réalisme et de compromis, et l'implication de l'Algérie dans la recherche de la solution politique), tout en se concentrant sur la gestion égalitaire des deux propositions et sur les questions périphériques.

2. Au niveau de la méthode :

- M. Ross doit remplir son mandat et gérer les contraintes ;
- Il doit profiter du contexte régional (normalisation des relations diplomatiques avec l'Algérie, exigences sécuritaires dans la région du Sahel qui bousculent le logiciel de réflexion) ;

- Les navettes lui donneront plus de marge de manœuvre et il aura l'avantage d'interagir avec les parties ;
- L'Envoyé Spécial pour le Sahara doit décliner les paramètres des résolutions du Conseil de Sécurité en solution politique dans l'exercice de négociations (discussions sur le paramètre de réalisme et de compromis).

3. Objectifs :

- M. Ross doit tester le Groupe des Amis du Secrétaire Général des Nations Unies sur une solution de compromis dans le cadre de la souveraineté marocaine ;
- M. Ross doit gérer d'une manière intelligente les prochaines étapes en introduisant la sérénité entre les parties, après avoir identifié les difficultés, évalué les réactions, et défini les contours d'une nouvelle vision ;

Pour sa part, le diplomate français a convenu avec le Maroc que :

- Le briefing du 28 novembre devrait être un message tourné vers l'avenir et la recherche d'une solution réaliste et de compromis ;
- La France appuie cette approche et que M. Ross devrait reprendre confiance grâce au soutien du Groupe des Amis du Secrétaire Général de l'ONU ;
- La France, qui soutient le Plan d'Autonomie du Maroc, demeure à sa disposition pour l'aider à mettre en œuvre le projet de régionalisation avancée.

II. Question syrienne

- La France soutient la nouvelle coalition nationale syrienne, née à Doha, qui reflète toutes les composantes de l'opposition syrienne ;
- La France estime qu'il faut mettre tous les moyens en œuvre pour assister l'armée syrienne libre dans les zones libérées ;
- La Déclaration du Doha a prévu la mise en place d'un Fonds pour aider la coalition de l'opposition syrienne ;
- Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Laurent Fabius, a eu des entretiens au Caire, avec le Chef de la nouvelle coalition, M. Cheikh Ahmad Moaz al-Khatib, un islamiste modéré issu de l'aristocratie syrienne, qui représente une chance pour assurer la transition politique en Syrie ;
- Le Président François Hollande recevra, samedi à Paris, le président de la nouvelle coalition de l'opposition syrienne, cheikh Ahmad Moaz al-Khatib ;
- Toutes les conditions sont réunies pour que la prochaine Réunion des Amis du Peuple Syrien, prévue à Marrakech en décembre, donne une légitimité internationale à cette coalition ;
- Il ne faut pas perdre le fil avec les russes, il faut les encourager pour accompagner l'opposition syrienne.

Pour ma part, j'ai souligné, en substance, ce qui suit :

- La Réunion de Marrakech aura une double dimension :
 1. Une dimension politique qui doit consacrer la légitimité de la nouvelle coalition de l'opposition syrienne, voir même du gouvernement de transition et lui donner la visibilité politique requise ;
 2. Une dimension humanitaire à travers la mise en place d'un Fonds d'aide de la nouvelle coalition , ainsi qu'aux personnes réfugiées et déplacées ;
 - La réunion de Marrakech devrait avoir un résultat « *outcome* » précis, ce à quoi a-t-il concédé.